Image not found or type unknown

Descompte syndic et charges jamais regularisé par proprio

Par **robtiller**, le **01/11/2010** à **09:30**

Bonjour a tous

Depuis plus de deux ans je suis locataire d'un appartement sur paris au loyer de 1077 + 272 euros de charges, apres verification aupres de mes voisins proprietaire qui ont la meme surface que moi il s''avere que le montant moyen des charges est de 140 euros et que mon proprietaire me compte 247 euros et ne m'a jamais envoye le decompte des charges depuis 2 ans et fait aucun remboursement

Est normal ?

merci

Par **mimi493**, le **01/11/2010** à **13:09**

Vous commencez par lui demander la régularisation des charges dans le mois qui suit
Si elle refuse, LRAR de mise en demeure puis saisine du tribunal d'instance

Elle doit aussi modifier l'avance mensuelle qui doit être la somme annuelle de l'exercice précédent /12

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés